



Cabinet du Maire

Dossier suivi par Estelle CLEMENT

Tél : 01 30 47 05 24

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal aura lieu, le :

Jeudi 24 septembre 2026 à 20h00

Salle du Conseil Municipal

2 rue Victor Hugo - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

et vous prie de vouloir assister à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2026 ,
- ✓ Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales par délibération du 25/05/2020, en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- ✓ Informations générales de Monsieur le Maire,
- ✓ Délibérations :

CABINET DU MAIRE :

1. Adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Yvelines Coopération Internationale et Développement (YCID)
2. Accompagnement à la réalisation d'un projet de développement durable pour la commune Ave 2 (Togo) dans le cadre du dispositif FICOL (Facilite de financement des collectivités territoriales françaises)
3. Création d'une réserve communale de sécurité civile

FINANCES :

4. Régularisation patrimoniale de l'actif communal
5. Perception de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) due au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

RESSOURCES HUMAINES :

6. Modification du tableau des effectifs du personnel communal et créations de postes
7. Actualisation des modalités de versement de la prime de fin d'année

URBANISME :

8. Avis du conseil municipal - Demande d'autorisation environnementale du projet de développement d'un nouveau bâtiment de datacenter sur la commune de Magny-les-Hameaux (78114) au 1 rue Pablo Picasso

SERVICE TECHNIQUE :

9. Demande de fonds de concours – rénovation du hall de l'Hôtel de ville
10. Demande de fonds de concours – aménagement du parvis de l'église

SCOLAIRE :

11. Approbation d'un versement exceptionnel à la coopérative de l'école élémentaire Jacques Liauzun

PETITE ENFANCE :

12. Prise d'acte du rapport annuel d'activité 2025 de la crèche « La Bulle à Malice » exploitée en délégation de service public
13. Prise d'acte du rapport annuel d'activité 2025 de la micro-crèche « La Clairière Enchantée » exploitée en délégation de service public
14. Approbation de la modification du règlement de fonctionnement de la micro-crèche « Les Petits Pas »

VIE ASSOCIATIVE :

15. Convention de partenariat entre la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la Maison-musée et Fondation Raymond Devos et l'association Arc relative au projet « Devos, 20 ans après »
16. Convention tripartite entre les communes de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et de Dampierre-en-Yvelines et le tennis club de Saint-Rémy relative à la mise à disposition du court couvert de Dampierre-en-Yvelines

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Dominique BAVOIL

Pièces jointes à la présente convocation :

- ✓ Pouvoir,
- ✓ Notes de synthèse,
- ✓ Projets de délibérations,
- ✓ Annexes.